

XVI^e DEMAIN

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 9 mai 2012 à 17 heures 30 à la mairie du 16^e arrondissement

71, avenue Henri-Martin 75116 PARIS

Le Président remercie les adhérents venus participer à cette assemblée générale et tous ceux qui ont adressé leur pouvoir. Le quorum de 25 % étant largement atteint grâce aux nombreux pouvoirs, le président ouvre la séance et constitue le bureau avec M. Daniel Mortgat et Mme Chantal Villard comme scrutateurs et Mme Martine Blatin comme secrétaire.

En introduction, le Président rend hommage à notre trésorier Valère Gros, membre actif de notre association depuis dix ans, qui nous a quittés brutalement le vendredi 4 mai, emporté par une maladie contre laquelle il a lutté courageusement pendant des mois. C'est une grande perte pour XVI^e DEMAIN.

Par ailleurs, François Douady a souhaité démissionner de la Coordination pour raison de santé. Il est remplacé au poste de Président de la Coordination par Marc Servel de Cosmi qui est administrateur de XVI^e DEMAIN.

Actuellement l'équipe de XVI^e DEMAIN a besoin de renforcer ses rangs en recrutant de nouveaux bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps pour le fonctionnement de l'association. Nous lançons donc un appel aux adhérents en leur demandant de le faire savoir autour d'eux et notamment parmi ceux qui s'intéressent à la vie de l'arrondissement et à nos activités.

Approbation du Rapport financier

Le Président commente le compte de résultat de l'exercice 2011, puis le bilan au 31/12/2011.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	2011	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations (*)	10 355	8 598	6 862
Subvention	5 000	0	0
TOTAL I	15 355	8 598	6 862
CHARGES D'EXPLOITATION			
Fournitures (consommables & divers)	649	410	431
Frais d'impression / photocopie / enveloppes	4 219	5 438	3 626
Frais postaux	1 323	1 699	1 017
Cotisations et abonnements	320	420	300
Honoraires avocats pour divers contentieux	3 504	4 543	1 600
TOTAL II	10 015	12 510	6 974
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 340	-3912	-112
PRODUITS FINANCIERS			
Plus-value sur cession de valeurs mobilières	0	10	0
Reprise de provisions sur valeurs mobilières	0	48	479
Intérêts Livret A de la Caisse d'épargne	174	83	88
Autres produits financiers	144	148	148
TOTAL III	318	289	715
CHARGES FINANCIERES			
Dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	443	0	0
autres charges financières	57	70	161
TOTAL IV	500	70	161
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-182	219	554
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels divers	0	0	0
TOTAL V	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
TOTAL VI	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0	0
Total des Produits (I+III+V)	15 673	8 887	7 577
Total des Charges (II+IV+VI)	10 515	12 580	7 135
BENEFICE (+) ou PERTE (-)	5 158	-3 693	442

ACTIF	au 31.12 2011			au	au	PASSIF	au	au	au
	Brut	Amort. & Prov.	Net	31.12 2010	31.12 2009		31.12 2011	31.12 2010	31.12 2009
Comptes d'Immobilisations						Comptes de Capitaux			
Stocks-en-cours						Report à nouveau	7 963	11 656	11 214
Comptes de Tiers						Résultat de l'exercice en instance d'affectation	5 158	-3 693	442
Association Coordination						Capitaux Propres	13 121	7 963	11 656
Comptes Financiers						Comptes de Tiers			
Valeurs mobilières						charges à payer		0	0
Obligations BPCE 3,88 % s	3 691	-592	3 099	3 542	6 507				
<i>Livret A Bred</i>					0				
Livret A BRED	8 757		8 757	3 583	1 000				
<i>Compte Courant CE de Paris</i>					4 149				
compte courant BRED	1 265		1 265	838	0				
Total ACTIF	13 713		13 121	7 963	11 656	Total PASSIF	13 121	7 963	11 656

Annexe au compte de résultat 2011

Produits d'exploitation

Notre association a bénéficié d'une subvention de 5 000 € qui nous permettra de financer les recours actuels et futurs.

Charges d'exploitation

Les frais généraux de fonctionnement (hors honoraires) représentent le 2/3 des charges d'exploitation qui concernent essentiellement les dépenses d'impression et de diffusion des quatre lettres trimestrielles. Le tiers restant, à savoir les honoraires réglés aux avocats, est inférieur aux dépenses de même nature payées en 2010. Mais de nouveaux contentieux se profilent à l'horizon (extension Roland-Garros, ...)

Produits financiers

La subvention obtenue ainsi que la progression du taux d'intérêt qui est passé de 2 % à 2,5 % en août 2011 ont permis d'améliorer le solde du livret A. Les obligations dont l'échéance de l'emprunt est fixée au 22/12/2018 ont produit un intérêt annuel de 144 € inférieur à celui de 2010 et 2009.

Charges financières

Les frais facturés par la BRED (57 €) correspondent à la consultation des comptes de l'association via le site Internet de la BRED.

Compte tenu de la valeur boursière des obligations à fin 2011, inférieure à la valeur d'achat, il a fallu provisionner cette dépréciation.

Résultat d'exploitation

Le compte de résultat de l'exercice affiche un bénéfice de 5 158 € à comparer à la perte enregistrée en 2010. Il résulte d'une augmentation sensible des recettes (cotisations et subvention).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activité

Le Président commente ensuite le rapport d'activité qui a été distribué en séance :

« Au plan administratif, d'une année sur l'autre, le nombre de nos adhérents se stabilise :

fin 2003	fin 2004	fin 2005	fin 2006	fin 2007	fin 2008	fin 2009	fin 2010	fin 2011	Aujourd'hui
193	198	316	357	377	406	425	450	452	425

« Nous enregistrons 27 nouvelles adhésions en 2011 contre 25 radiations. Rappelons que notre croissance est fonction de vos demandes d'envoi du bulletin à vos amis.

« Nous remercions particulièrement tous les adhérents qui nous soutiennent financièrement au-delà de la simple cotisation. En 2011, 108 adhérents nous ont envoyé une cotisation d'un montant supérieur au minimum, la moyenne de ces cotisations a été de 44 €. Au 1^{er} avril 2012, ce sont 84 adhérents pour une cotisation moyenne toujours de 44 €. Compte-tenu des contentieux, nous serons amenés à vous solliciter pour continuer à défendre les dossiers en cours.

« La **restructuration du stade Jean-Bouin** débute par un vote le 12 Février 2007 au Conseil de Paris, puis un second en 2010. Une longue histoire dont nous vous avons donné toutes les péripéties dans notre bulletin d'avril et qui s'est terminée, pour nous, par le rejet de l'appel contre l'annulation de la délibération du 30 mars 2010 et la reconnaissance par le tribunal administratif de l'intérêt général du projet. Il reste un recours en annulation contre le permis de démolir déposé par des associations boulonnaises.

Le collectif de défense du Paris – Jean-Bouin, créé en juillet 2007, qui réunit des associations de Boulogne et de Paris dont XVI^e DEMAIN, les députés-maires de Boulogne et du XVI^e, a souhaité maintenir son activité, l'étendre aux abords du stade et s'est ainsi dénommé depuis novembre 2010 « Collectif Jean-Bouin, Auteuil, les Princes ». Notre conseil d'administration n'a pas souhaité renouveler sa participation au CAP.

« Un recours déposé contre le **Plan Local d'Urbanisme de Paris** par la « Coordination pour la sauvegarde du Bois de Boulogne et ses abords » a conduit la cour administrative d'appel à annuler la totalité des articles 6 et 7 des zones N (zones inconstructibles des Bois) et UV (zones à faible densité et à intérêt écologique : les anciennes fortifications). Une procédure de révision du PLU pour ces zones s'est engagée en 2009. Après la cassation limitant les effets de la décision de la cour administrative d'appel par le Conseil d'État de la délibération du 13 juin 2006, le conseil de Paris a modifié le PLU en juillet 2011.

« Le projet d'**extension de Roland-Garros** sacrifie à la FFT une partie des serres d'Auteuil et le stade Hébert. La pétition de défense des serres, lancée par des membres de la Coordination, a recueilli plus de 46 000 signatures. Mais la course à l'extension, pour atteindre des surfaces identiques à celles des sites des challengers du Grand Chelem, risque de se poursuivre dans le Bois en dépit des engagements réitérés de la FFT. Dans sa réunion du 12 février 2011, la FTT a décidé, soutenue par l'Hôtel de Ville, de rester à Paris. La Commission Nationale du Débat Public a décidé, le 6 juillet 2011, d'organiser une concertation sous l'égide d'un garant.

Avant l'achèvement de la concertation, le 1^{er} décembre 2011, la Mairie a signé avec la FFT une Convention d'Occupation du Domaine Public sur un nouveau périmètre (14 hectares) pour 99 ans pour une redevance annuelle de 3 M€, puis 6,5 M€ à terme. Le 15 décembre, la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages a approuvé la poursuite de l'étude du plan guide sous certaines réserves.

« Le 1^{er} février 2012, « la Commission Nationale du Débat Public a donné acte à la Fédération Française de Tennis des comptes rendus de la concertation ». Nous attendons le rapport du commissaire enquêteur consécutive à l'enquête publique menée du 8 février au 30 mars 2012

« Contre le permis de construire du **centre culturel Louis-Vuitton** dans le Jardin d'Acclimatation, la Coordination a introduit un recours en 2007. Après de multiples reports, le tribunal administratif de Paris a annulé, le 20 janvier 2011, le permis de construire de la fondation. Les travaux sont suspendus. Mais un cavalier législatif voté par le Parlement a validé le permis annulé du centre culturel Louis-Vuitton. La « Coordination » a alors déposé une Question Prioritaire de Constitutionnalité auprès Conseil constitutionnel qui a rejeté le 23 février 2012 cette QPC au nom de l'intérêt général !

« Le projet de parc sportif paysager sur les **pelouses de l'Hippodrome d'Auteuil** est fondamental pour l'Hôtel de Ville, qui doit recaser les scolaires exclus de Jean-Bouin. La Commission des sites a émis, le 27 janvier 2010, un avis favorable au parc paysager, mais réservé sur les installations sportives. Le ministre de l'environnement a donné son accord. Le recours gracieux de la Coordination a été rejeté par la Ville le 20 octobre dernier. Le dépôt de recours contentieux, auquel s'est joint XVI^e DEMAIN, a été déposé fin décembre 2010. Dans l'attente du jugement, les travaux continuent. Des modifications sont en cours sur l'éclairage, les grillages et un fossé.

« D'autres sujets nous ont mobilisés :

- la circulation avenue Franchet-d'Esperey et place de la Porte de Passy
- la liaison entre le parc de Passy et le quartier de Passy par l'escalier de 99 marches
- l'appropriation de l'espace public et le nouveau règlement des terrasses et étalages
- la transformation des berges de la Seine en base de loisirs
- les grands projets parisiens (forum des Halles, rénovation de la Samaritaine, les tours...)
- la gestion de l'eau, la propreté, la sécurité...
- l'organisation des Journées « portes ouvertes des associations » à la mairie du 16^e et les conseils de quartier
- notre participation à « Plateforme des associations parisiennes d'habitants » qui nous donne une ouverture sur tous les problèmes parisiens...

« Nous l'avons relaté dans nos quatre derniers bulletins, auxquels vous pouvez vous reporter pour des informations plus détaillées. Vous pouvez aussi apporter vos contributions à la « lettre » trimestrielle. »

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Actions en cours et questions diverses :

Claude Goasguen, qui a tenu à venir prodiguer ses encouragements à notre assemblée, nous livre son appréciation de maire du 16^e sur quelques-uns des dossiers en cours :

- le projet de centre national d'entraînement (CNE) ne répond pas à un objectif d'intérêt général. A ce titre, il pourrait être combattu avec espoir d'obtenir gain de cause.
- gare d'Auteuil, le contentieux n'avance pas.
- Varize : les sœurs ont résilié le projet de vente à la Cogedim. Le contentieux pourrait encore durer.
- Fayolle : les perspectives ne sont pas bonnes.
- piscine Molitor : la construction est en cours pour une livraison fin 2013. Une adhérente intervient pour soulever le problème du parking mal réglé car prévu sous Jean-Bouin et d'une capacité insuffisante.
- Jean-Bouin : on va à la catastrophe ...
- Parc des Princes : on envisage de le restructurer et de réaménager l'espace intérieur pour un stade plus confortable de 50 000 spectateurs avec des travaux sur deux ans, donc une période de répit pour les habitants du quartier.
- rue Henri Heine : une expropriation serait envisageable aux fins de construire des logements sociaux et des équipements de proximité.
- maison de Balzac : la Mairie de Paris a vendu la parcelle mitoyenne à un promoteur pour 4,55 M €. La maison de Balzac étant classée, une action est envisageable.

Divers

Claude Muyard présente ses excuses à Mme Fournier-Christol pour avoir oublié de mentionner les actions de son association « porte d'Auteuil environnement » dans le tableau des actions en cours paru dans le numéro de La Lettre d'avril 2012.

La Coordination a été reconnue comme une organisation susceptible de délivrer des reçus fiscaux pour les dons reçus. En fonction des contentieux à prévoir, notamment sur Roland-Garros et le PLU, comme l'explique le nouveau Président Servel de Cosmi, des appels à contribution seront lancés auprès des adhérents.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

M. Gérard Laour ne souhaite pas renouveler son mandat au titre du CLIS. Sont donc élus à l'unanimité pour trois ans, Mmes Mireille Coudray, Martine Blatin, Marie Moes, MM. Bernard de Chazeaux (CLIS), Daniel Mortgat et Claude Muyard.

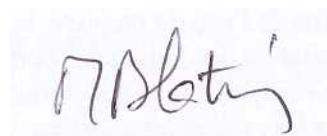
Le Conseil d'Administration est donc constitué de :

			Renouvellement en
Madame	Mireille	COUDRAY	2015
Madame	Martine	BLATIN	2015
Monsieur	Bernard	de CHAZEUX	2015
Madame	Marie	MOES	2015
Monsieur	Daniel	MORTGAT	2015
Monsieur	Claude	MUYARD	2015
Monsieur	Philippe	PORTE	2014
Monsieur	Marc	SERVEL de COSMI	2014
Monsieur	François	DOUADY	2013
Madame	Françoise	de CORDOÛE	2013
Madame	Françoise	MANONCOURT	2013

La séance est levée à 19 h



Le président
Claude Muyard



Le secrétaire
Martine Blatin